

Informier & contrôler

→ INVESTIE D'UNE MISSION DE CONTRÔLE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A SU PROGRESSIVEMENT ÉTENDRE SON CHAMP D'INVESTIGATION À L'ENSEMBLE DE LA GESTION PUBLIQUE, PUIS AUX PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ. LES THÈMES DES MISSIONS ET ENQUÊTES D'INFORMATION CONDUITES EN 2002 TÉMOIGNENT DE CETTE ÉVOLUTION, AVEC PAR EXEMPLE DES ÉTUDES SUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE, LA PRÉSENCE DU LOUP, LA GESTION DES GRANDES ENTREPRISES NATIONALES OU ENCORE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. ACTIVEMENT MENÉ PAR LES DÉPUTÉS DE TOUS BORDS, LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE A POUR OBJET D'APPORTER DES RÉPONSES PRÉCISES AUX QUESTIONS QUE SE POSENT LES FRANÇAIS, DE CONTRIBUER À LA MODERNISATION DE L'ÉTAT ET DE MIEUX CERNER LES NÉCESSAIRES ÉVOLUTIONS DE LA LÉGISLATION.



42-43

NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION

Contrôler,
informer, évaluer
au service du citoyen

44-45

EUROPE & DIPLOMATIE

L'Assemblée affirme
sa présence dans
le débat européen
et international

46-47

OPECST

Un office pour
maîtriser les risques
scientifiques
et technologiques

